

## Remplacement des amortisseurs

Votre voiture est équipée de 4 *amortisseurs* répartis sur le train avant et le train arrière du véhicule. Leur rôle principal est d'absorber les chocs de la route et participer au confort à bord des voitures mais également à *bonne tenue de route* en garantissant l'adhérence à la route et à la qualité du freinage.

Les **amortisseurs** peuvent donc être considérés comme des “organes” de sécurité du véhicule, c’est la raison pour laquelle le *remplacement d’amortisseurs usagés* est une priorité pour tout conducteur.

### Quand faut-il changer les amortisseurs d’une voiture ?

Tout comme les pneus, la courroie de distribution ou la boîte de vitesses, les **amortisseurs** sont une pièce d’usure du véhicule et doivent être remplacés à intervalles réguliers. Ainsi, les constructeurs automobiles préconisent de **changer les amortisseurs** usagés tous les 80 000 à 100 000 kms.



### Comment reconnaître l’usure des amortisseurs ?

Le plus simple pour connaître l’état de santé des amortisseurs est de demander, lors des visites d’entretien courant, aux mécaniciens de **vérifier l’état des amortisseurs**.

Ensuite, quelques signes peuvent vous mettre sur la piste d’un **amortisseur défaillant** :

Une usure prématurée et inégale des pneus

une fuite d’huile au niveau des roues

Un bruit suspect en provenance de la suspension ...

Prenez RDV en atelier

Contrôle et remplacement des amortisseurs dans nos concessions.

Pour toute prestation de **remplacement d'amortisseur**, de contrôle visuels, en cas de doute sur la *suspension de votre voiture*, les garages de vos concessions du Groupe Maurin vous accueillent :



Pensez à covoiturer #SeDéplacerMoinsPolluer